

DEC162863INS2I

Décision portant nomination de M. Jamal NAJIM aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8049 intitulée « Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8049 intitulée « Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM) » et nommant M. Cyril NICAUD directeur de cette unité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Christophe PESQUET, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susmentionnée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1^{er} janvier 2017.

II – A compter de cette même date, M. Jamal NAJIM, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susmentionnée, jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 janvier 2017

Pour le président et par
délégation

La directrice générale déléguée à
la science
Anne Peyroche